

Dorthe Sébastien, Michellod Savio

Risque de pénurie de personnel – l'Etat a-t-il prévu l'engagement des retraités/personnes en formation ?

Cosignataires : 0

Date de dépôt :

10.01.22

DFIN

Dépôt

Alors que le canton de Fribourg s'est illustré par un manque d'anticipation en matière de capacité de tests et de vaccinations Covid-19, conduisant de nombreux Fribourgeois-es à être dans l'impossibilité d'obtenir un rendez-vous dans des délais acceptables, poussant même certains à se faire tester dans d'autres cantons, il serait regrettable qu'une telle situation se répète. En effet, la flambée actuelle des cas de Covid-19, et les quarantaines qui s'en suivent, font courir le risque que certains secteurs essentiels de l'Etat ne puissent plus fonctionner correctement.

Il nous semble primordial que les professions pour lesquelles le télétravail n'est pas envisageable, qu'il s'agisse par exemple des secteurs de la santé, de l'enseignement ou encore de l'entretien des infrastructures (routières par exemple), ne se retrouvent pas confrontées à un manque de personnel mal anticipé. Cela pourrait conduire à un ralentissement, voire à un arrêt de certaines activités, et entraînerait des conséquences négatives pour le personnel encore actif devant pallier l'absence potentielle de nombreux collègues dans les semaines à venir. Pour renforcer ses équipes, le canton de Fribourg pourrait, par exemple, aborder les retraités.

A ce sujet, nous posons les questions suivantes :

1. Le canton de Fribourg est-il conscient du risque de pénurie de personnel lié aux quarantaines et l'a-t-il anticipé ?
2. Le cas échéant, quels sont les secteurs que l'Etat considère comme prioritaires et devant impérativement fonctionner ?
3. Afin d'assurer le fonctionnement desdits secteurs, l'Etat a-t-il prévu de réengager le personnel à la retraite, ou d'engager des étudiants/apprentis, dans les domaines où cela est possible ?